

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 66
- présents suppléants : 3
- procurations : 9
- suffrages exprimés : 64
- pour : 50
- contre : 14

DELIBERATION n° 2021/058

L'an deux mille vingt et un et le 13 avril à 18 heures trente, le **Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN**, légalement convoqué le 07 avril 2021, s'est réuni, au gymnase de LANNEMEZAN, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires/suppléants : Lionel CAZAUX, Pascale LEONARD, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Philippe SOLAZ, Maryvonne HEGUY, Maurice LOUDET, Fabienne LOHOU, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Christophe MUSE, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Julien HEUX (suppléant de Xavier SARNIGUET), Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Jean-Bernard COLOMES, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Eric LUVISUTTO (suppléant de Romain CAUCHOIS), Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Christine MONLEZUN, Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Jean-Charles LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Nicolas COLOMES, André QUINON, Serge SOHIER, Geneviève PFLIMLIN, Nathalie SALCUNI, Carine VIDAL, Pierre DUMAINE, Gisèle ROUILLON, Robert MONZANI, Jean Marie DA BENTA, Jean-Marc BABOU, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Pierre CABOS, Sandrine DURAN, Alain MAILLE, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Christine FAUGERE, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, , Joëlle CABOS (suppléante d'Elisa PANOFRE), Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO

Titulaires ayant donné procuration : Noël ABADIE à Bruno FOURCADE, Jean-Marc GRANIE à Christine FAUGERE, Françoise PIQUE à Jean-Marie DA BENTA, Jacqueline ALFONZO à Sandrine DURAN, Cindy SIBE à Gisèle ROUILLON, Véronique MAZOUÉ à Jean-Marc DUPOUY, Joël DEVAUD à Laurent LAGES, Jean-Paul COMPAGNET à Régine SARRAT, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID,

Absents excusés : Alain DASQUE, Isabelle ORTE et Guy RAYNAL, Patricia CORREGE a quitté la séance avant le vote.

Objet : Finances - Adoption du budget primitif 2021

Vu l'article L 2312-1 du CGCT,

Vu l'article 2312-3 du CGCT,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2021 transmis avec la convocation au Conseil et joint à la présente délibération,

Vu la décision du conseil communautaire de retenir une présentation du budget primitif par chapitre et article, assortie d'une présentation fonctionnelle,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à la majorité des voix exprimées (50 pour - 14 abstentions : Aimé COURTADE, François DABEZIES, Dominique DEMIMUID, Gérard SABATHIE, Dominique ZAPPAROLI, Christophe MUSE, Joëlle CABOS, Rose-Marie COLOMES, Pascale LEONARD, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël DEVAUD, Philippe LACOSTE et André DUPOUTS et 14 contre : Bruno FOURCADE, Noël ABADIE, Eric LUVISUTTO, Nicolas COLOMES, Nathalie SALCUNI, Jean-Paul LARAN, Jean-Marc BEGUE, Hervé CARRERE, Christine MONLEZUN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Joëlle ABADIE, Régine SARRAT et Jean-Paul COMPAGNET

DECIDE

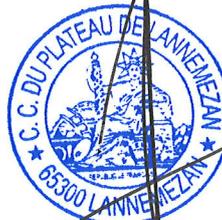
- d'adopter le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Section de fonctionnement : 8 985 810 €

Section d'investissement : 2 064 585 €

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 28 AVR. 2021

Monsieur le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20210413-2021-058-DE
Date de télétransmission : 28/04/2021
Date de réception préfecture : 28/04/2021